



ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS DES ÉTRANGERS : DISPOSITIFS ET ÉTUDES DE CAS À TRAVERS LA SITUATION DES PERSONNES ÂGÉES IMMIGRÉES

PUBLIC

Les salariés-es et bénévoles des centres sociaux. Cette formation s'adresse plus spécifiquement aux personnes en charge de projets, permanences et accompagnements autour de l'accès aux droits.

DURÉE

1 jour

DATES

12 décembre 2017

HORAIRE

De 9h à 17h

LIEU

A déterminer en fonction de la provenance des participants-es

INTERVENANTE

Maya PIQUION
Chargée de mission « accès aux droits socio-sanitaires des personnes âgées immigrées » au GRDR idf

ENCADREMENT FCS93

Faïda YAHIAOUI
Chargée de projets FCS93

COÛT

Centres sociaux adhérents = 0 €
Centres sociaux non adhérents = 100 €

OBJECTIFS

- Mieux connaître les dispositifs d'accès aux droits des étranger-e-s : droit au séjour et protection sociale des étrangers ;
- Appréhender les questions de droits spécifiques aux « personnes âgées immigrées » ;
- Développer une offre d'information en adéquation avec les besoins des étranger-e-s ;
- Mieux accompagner les personnes dans le cadre de leurs démarches administratives.

CONTENU

Sujets abordés :

- Droit au séjour (notions) ;
- Protection sociale des étranger-e-s : Protection Maladie, Revenu de Solidarité Active (RSA), Retraite, Allocation de Solidarité des Personnes Âgées (ASPA), etc.

Les généralités et spécificités seront illustrées à travers la situation des personnes âgées immigrées.

DÉMARCHE

Dans le cadre de ses missions, la fédération développe un volet visant à soutenir les centres sociaux dans leur travail quotidien pour favoriser l'égal accès de tou-te-s aux droits. Dans cette optique des formations sont proposées aux professionnel-les et bénévoles de centres sociaux afin d'être mieux outillés, face aux situations de ruptures. Les modules de formation proposés sur ce sujet visent principalement les personnes les plus fragiles, c'est-à-dire les étranger-e-s et les personnes âgées. Cette formation a pour ambition d'articuler ces deux dimensions en permettant d'être sensibilisés de manière globale sur les dispositifs d'accès aux droits et de protection sociale des étranger-e-s et en illustrant les propos par la situation des personnes âgées immigrées.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La formation est assurée par une membre active du GRDR Migration-Citoyenneté-Développement - association internationale de solidarité.

Cette journée de formation s'appuie sur la connaissance des textes juridiques relatifs au Droit des étranger-e-s, mais aussi sur des études de cas concrets se rapportant à la situation juridique et administrative des personnes âgées immigrées.